

# La Plaine

Tournée vers l'avenir »»

Dans ce numéro ...



Juillet  
» 2019

L'école

n° 11 »»

## Sommaire :

> Edito	1
> Actualités, informations...	2
> Fleurissement et nettoyage des pieds de mur	11
> Budget primitif 2019	12
> Familles Rurales : la Passerelle 11/13 ans	14
> Inventaire des zones humides et des haies	16
> La Fontaine aux livres	17
> Devenez locataire d'une maison rue des Tulipiers	19
> Déplacement de l'abri bus, pourquoi ?	20
> L'école	22
> Concours photos « la Plaine en automne »	26
> Détente	28
> Les Réunions du Conseil municipal	29
> Horaires & dates	40
> Permanences	42

# Tournée vers l'avenir



## Edito

Ce n'est pas une école communale, mais l'histoire a fait qu'aujourd'hui, et ce depuis plus d'un demi siècle, c'est l'école de la commune. Commune à laquelle elle est largement liée, d'abord par le Contrat d'association qui existe entre elle deux, et ensuite par les services périscolaires, le restaurant et la garderie qui eux sont directement communaux. Le partenariat est donc serré, les intérêts communs, avec en premier le bien être des enfants et c'est avec plaisir que je souligne ici combien notre collaboration est excellente. L'école François Denéchère, c'est son nom, remplit très bien son rôle et satisfait les parents puisqu' elle scolarisait à la rentrée 2018 quasiment tous les enfants de la commune, hormis ceux relevant d'enseignement spécialisé.

L'école, c'est aussi un lieu de rencontre, et pour les personnes arrivant dans la commune, souvent le lieu des premières rencontres, le lieu où l'on se fait ses premières relations, ses premiers amis. C'est aussi par les moments forts qui lui sont liés, comme la kermesse, le loto, les marchés une entité d'animation qui contribue à la vie de la commune.

Et dans ce bulletin, c'est ainsi elle qui est mise à l'honneur, avec son histoire, son évolution, et les équipes actuelles, l'équipe pédagogique et l'équipe de parents gestionnaires et animateurs.

Vous trouverez aussi dans les pages suivantes les grandes lignes du budget 2019. Budget sans surprise, dans la continuité des précédents, sans augmentation des taux d'imposition et sans emprunt nouveau (ceci pour la 9<sup>e</sup> année consécutive). Il n'y a pas de gros investissements cette année et la situation financière saine permettra dans les années à venir, au fur et à mesure de leur nécessité, des réalisations d'importance avec en premier lieu le nouveau restaurant scolaire.

Jean-Luc Combe, Maire

# Actualités, informations...

## CHERCHE COIFFEUR/COIFFEUSE

Julie, coiffeuse à La Plaine depuis maintenant près de 4 ans souhaite prendre un peu de recul professionnel. Elle se consacrera désormais aux soins du corps et massages, toujours à La Plaine dans un premier temps, puis à son domicile des Cerqueux. Elle recherche activement un repreneur pour le salon de La Plaine.



« Le salon de coiffure  
recherche  
un repreneur »

## COMITÉ DES FÊTES : DERNIER RAPPEL

Le comité des fêtes plainais est en sommeil depuis le décès accidentel de son dernier président, José Mallet. Jusqu'alors personne ne s'est manifesté pour le faire repartir, aussi son dernier membre souhaite maintenant son arrêt total en remettant le solde des comptes et le matériel à la commune, pour qu'elle puisse en faire bénéficier d'autres associations.

Avant de répondre à sa demande, nous lançons ici un dernier appel pour inciter d'éventuels plainais à faire revivre l'association avant sa disparation.



## FERMETURES PÉRIODE ESTIVALE

Le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés cet été :

### les mercredis après-midis

17, 24 et 31 juillet  
7, 14 et 21 août



## LA PIZZA DU DIMANCHE SOIR

Pas envie de cuisiner le dimanche soir ? Notre fidèle pizzaïolo est toujours sur la place St Gervais, tous les dimanches soirs de 17h à 21h.

« My Pizza » propose les pizzas traditionnelles, mais aussi de créer sa propre composition avec les ingrédients qui font envie.

Contact : 06 69 06 87 35.



## PERSONNEL COMMUNAL : ARRIVÉES D'HERVÉ ET DE MORGANE



Hervé Chupin du Voide a été embauché comme agent technique contractuel à temps complet. Sa mission est mixte espaces verts/bâtiments avec dominante espaces verts, les besoins les plus grands étant dans ce domaine.

Morgane Roy, bientôt plainaise, intervient à l'accueil périscolaire certains soirs de la semaine et anime les temps d'activités pédagogiques (TAPS). Elle remplace Léa Fort qui a assuré cette mission en fin d'année 2018

## L'ÉCOLE DE MUSIQUE FAIT LE PLEIN



La salle des fêtes a failli être trop petite ! Le 16 mars dernier, le concert des jeunes talents proposé par l'école de musique intercommunale du Bocage a fait le plein. Bravo aux musiciens et aux organisateurs.

## ENGOUEMENT DES PLAINAIS POUR LA COURSE CYCLISTE DE L'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS



Le succès populaire de la course cycliste organisée par L'Agglomération du Choletais sur le territoire de l'agglomération se confirme. Les spectateurs plainais étaient ainsi nombreux sur le parcours et ont encouragé les cyclistes qui bataillaient sous un soleil radieux.

Merci aux bénévoles - les signaleurs- qui ont assuré le bon développement et la sécurité sur le territoire de la commune.



**« La course Cholet  
Pays de la Loire  
est une nouvelle fois  
passée à la Plaine »**

## DÉBUT DES TRAVAUX POUR LES 4 NOUVEAUX LOCATIFS

Premiers coups de pelle au « Tilleuls » pour la réalisation de 4 logements locatifs T3 supplémentaires, réalisés par Maine et Loire Habitat, toujours adaptés et attribués en priorité à des personnes âgées et/ou handicapées. Mais ils pourraient éventuellement être aussi attribués à des familles en cas de vacance. La livraison est prévue juillet 2020 avec installation des premiers locataires en septembre 2020.

Dossier d'inscription éventuelle à retirer en mairie.



« **Septembre 2020,**  
**les locataires**  
**prendront possession**  
**des clefs »**

## TERRAINS PRÊTS À BATIR

### LE RAM RECHERCHE DES JEUX

Le relais assistante maternelle (RAM) recherche pour ses matinées d'animations, des jeux en bon état pour petits enfants.



Si vous en avez et souhaitez en faire don, contacter Beatrice Durand au 02 41 55 97 20.

**21 583€**

Votre terrain de **546 m<sup>2</sup>**  
 prêt à construire

**TVA COMPRISE** 

**— Mairie 02 41 55 92 43 —**

### LES JEUX SONT OPÉRATIONNELS

Annoncés l'an dernier, ils ont finalement été mis en place au début du printemps, dans le parc et près de l'école.

Le terrain de BMX et le fronton multisports, les deux à l'espace loisir de La Nongille, sont également opérationnels.

Il reste encore un ensemble de jeux pour petits à installer dans ce même espace.



## LE RETABLE MIS EN VALEUR

Le superbe retable de l'église classé à l'inventaire supplémentaire des bâtiments historiques, restauré en 2015, restait malheureusement un peu dans la pénombre. A la demande de la commune, l'entreprise Thomas Connect a réalisé un éclairage automatique temporisé qui le met en valeur.

N'hésitez pas à aller le découvrir ou le redécouvrir, l'église étant toujours ouverte tous les jours grâce aux deux sacristains Louis et Louis-Marie.



## RESTAURANT SCOLAIRE



Le projet avance, avec le renfort du CAUE, missionné pour accompagner la maîtrise d'ouvrage. Des rencontres avec des élus, puis avec le personnel ont permis de fructueux échanges. Des visites de réalisations comparables à ce qui est attendu sont prévues en juin. L'appel à maîtrise d'œuvre est prévu à la rentrée de septembre.

### Offre d'emploi

La commune de La plaine recherche pour la rentrée de septembre un agent contractuel pour le restaurant scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

Horaires : 11h45 à 14h soit 2.25h par jour d'école. Contrat lissé sur 10 mois.

Candidature à adresser à Monsieur le Maire jusqu'au 31 juillet 2019.



## BIENTÔT UN SPECTACLE PROPOSÉ PAR L'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS À LA PLAINE

Il y a quelques années, le Pays des Mauges proposait ponctuellement un spectacle à tour de rôle dans les communes de l'ex CCB.

L'Agglomération du Choletais se propose de prendre la relève. Ainsi la commune de La Plaine pourrait accueillir un spectacle vraisemblablement en plein air peut être été 2020. En 2019 le 1<sup>er</sup> spectacle est programmé à St Paul du Bois (le 9 novembre) puis un second en 2020 à Yzernay (le 1<sup>er</sup> février).

Nouveau : ces spectacles sont entièrement gratuits pour les communes et les spectateurs, pris en charge dans leur totalité par l'Adc.



## POPULATION : TOUJOURS PLUS DE 1 000 HABITANTS

Le recensement de février 2018 laissait craindre une nette baisse de population, avec peut-être un passage sous les 1 000 habitants. Nous étions un peu pessimistes, les chiffres officiels s'établissant comme suit pour 2019 :

- ◆ Population municipale : 1 031
- ◆ Population totale (incluant les « doubles comptes, étudiants par exemple) : 1 066.



## RANDONNEURS : RETENEZ LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

La randonnée de la rentrée organisée par Familles rurales connaît un succès grandissant puisque l'an dernier 245 randonneurs ont foulé les chemins plainais à cette occasion.

L'association récidive le **dimanche 1<sup>er</sup> septembre** prochain.

« Du renfort  
au cabinet  
infirmier »

## LAURENCE EN RENFORT AU CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier de Nathalie Landreau est dorénavant animé par deux professionnelles : Laurence Rambaud des Cerqueux travaille désormais avec Nathalie depuis le 1<sup>er</sup> mai.

Pour les contactez :  
Tél. 02 41 46 30 13

Cabinet infirmier  
6 rue Jeanne d'Arc - 49360 La Plaine



## 2 000 FLEURS SORTENT DE LA SERRE MUNICIPALE



Depuis plus de 10 années maintenant, grâce aux bons soins du service technique, aidé par des élus pour l'arrosage et la surveillance le week-end, plus de 2 000 fleurs sortent chaque année au printemps de la serre municipale, certes rustique mais efficace. C'est cet effort qui permet de réaliser un

fleurissement assez conséquent à un moindre coût, évitant ainsi de grever le budget communal.

## CONCOURS DE PALETS

L'association les *Palets de la maison du bois* organise un concours de gros palets en doublette :

- le dimanche 4 août, le matin et l'après-midi.
- le dimanche 15 septembre, l'après-midi.

Contact :  
Dominique Lebrun,  
au 06 18 63 68 25



Envie de changement dans votre  
intérieur ?



Vous propose des idées...



...et réalise vos projets d'agencement



N'hésitez pas à me contacter

Cyril FARDEAU 06 31 24 25 27 La Plaine

[ameetconcept@gmail.com](mailto:ameetconcept@gmail.com) et sur 

# LA BOULE D'OR

BAR - RESTAURANT  
NOCES - BANQUETS

**SERGE CHEVALIER**

49360 LA PLAINE  
☎ 02.41.55.97.52.

**Acier - Aluminium - Inox**

BERNIER Gaëtan



ZI de l'Évêché - 3, rue Gustave EIFFEL - 49690 CORON  
Tél. 06 10 66 21 23 - gaetanbernier@hotmail.fr



**SUR LE TERRAIN, ET À  
VOS CÔTÉS, C'EST LÀ  
QUE NOUS ASSURONS  
LA VRAIE VIE !**

**VOTRE AGENCE**  
12 place S<sup>t</sup> Hilaire  
49360 YZERNAVY  
Tél. 02 41 55 01 38



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici



Coût d'un appel local  
ou gratuit selon  
votre abonnement

[groupama.fr](http://groupama.fr)

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne Pays de la Loire - Entreprise régie par le Code des assurances.

## ASSISTANCE RESPIRATOIRE ET COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

En cas de coupures d'électricité sur le réseau, les malades sous assistance respiratoire doivent constituer un dossier auprès de leur médecin traitant. Ce dernier le transmettra à l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui étudiera votre demande.



## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Pour rappel, la collecte des déchets ménagers est retardée de 24 heures à l'occasion des jours fériés, en décalant le ramassage d'une journée et ceci jusqu'au samedi.



Concernant les emballages ménagers, il est rappelé que depuis la mise en place de l'extension des consignes de tri, le 4 juin 2018, TOUS les emballages sont à déposer dans le bac emballages ménagers (jaune).

Ces emballages sont à déposer en VRAC ou dans un sac TRANSPARENT.

Il est interdit de mettre des sacs noirs remplis d'emballages dans la poubelle « emballages ménagers », les bacs ne seront pas collectés ou les sacs ne seront pas triés au centre de tri.

Pour toute question, vous pouvez joindre le service Gestion des Déchets de l'Agglomération du Choletais au 0 800 97 49 49 (N° vert appel gratuit).

## PLANTER UNE HAIE BOCAGÈRE, POURQUOI PAS MOI ?

### Pourquoi planter une haie bocagère ?

Une haie bocagère est multifonctionnelle. Les arbres champêtres, qui la composent, ont un impact positif et durable sur de nombreux aspects :

- Protection du sol de l'érosion
- Amélioration de la gestion de la ressource hydrique
- Production durable de bois
- Reconstruction de l'identité de la région
- Protection des animaux et des cultures du soleil, de la pluie ou du vent

### Et le jour de la plantation ?

N'hésitez pas à inviter vos voisins, des associations de randonneurs, des bénévoles et faire de votre plantation un temps de partage et de convivialité.

Mission Bocage, peut également vous aider à recruter des planteurs volontaires.

### Comment faire si vous avez un projet ?

Contactez-nous le plus tôt possible pour nous exposer votre projet et fixer un rendez-vous avec l'un de nos techniciens qui vous accompagnera pour :

- L'étude du projet sur le terrain
- La fourniture des plants et accessoires (paillage biodégradable, protections gibiers, ...)
- Des conseils pour la préparation du sol
- La plantation de la haie
- Des conseils pour la taille des arbres jusqu'à 5 années suivant la plantation



Compter environ 4.5 € du mètre linéaire (paillage compris) subventionné à hauteur de 50 %.

Valider votre projet **avant le 31 août 2019** pour bénéficier des aides à la plantation.



Mission Bocage  
Rue Robert Schumann - La Loge - Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges  
☎ 02 41 71 77 50 / ✉ contact@missionbocage.fr / 🌐 missionbocage.fr

## SOIRÉE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES



Les associations sportives de la Plaine préparent la nouvelle édition de leur soirée annuelle. Ambiance et convivialité assurées. Les connaisseurs ne diront pas le contraire. Cette soirée est ouverte à tout le monde, jeunes et moins jeunes.

Elles comptent sur vous, les Plainais !!!

A vos agendas : **samedi 22 novembre 2019**

L'orchestre Atlantic sera aussi de la fête. Au menu : rôti orloff.

## DES DÉFIS FUN

Les centres de loisirs de la Plaine, d'Yzernay, Nuaillé et Somloire ont organisé des « défis fun » le mercredi 5 juin en après-midi. Ce rassemblement a réuni 58 jeunes âgés de 10 à 12 ans à la salle multisports de la Plaine. De nombreuses activités étaient au programme : ventre glisse, lancer de claquettes, course aux œufs, course en sac...

Les plus jeunes, âgés de 4 à 9 ans, ont eu aussi fait leur show ce jour là. Ils ont pu se défouler à loisir à la maison de l'enfance, salle des fêtes et le parc où de nombreux jeux, activités attendaient les 53 participants : pêche à ligne, petits chevaux géants, twister...



Cet inter centre n'aurait pu se faire sans la participation de 19 encadrants : membres de foyer des jeunes, bénévoles d'associations, directrices, animatrices et lycéens.

Des défis, du sport, des jeux et de la bonne humeur ont rythmé ce rassemblement pour les nombreux jeunes des communes de La Plaine, Yzernay, Nuaillé et Somloire.

**« Un inter centre  
qui a réuni  
une centaine  
d'enfants »**

## TRAVAUX VOIRIE 2019



Dans le bourg, le reste des travaux prévus au budget 2018 a été réalisé en début d'année à savoir :

- trottoir route d'Yzernay pour 9150 €,
- aire de jeu au stade pour 5730 €.

Sur le budget 2019, il est prévu :

- enrobé des deux îlots au stade pour 1 904 €,
- enrobé de couleur cour inter-génération pour 16 310 €.

Dans la campagne, l'entretien des sentiers pédestres et des bernes a bien été réalisé. La voirie étant de la compétence de l'Agglomération du Choletais, nous ne savons pas encore quels travaux seront entrepris cette année.

## COUPES ET CHALLENGES DE L'ANJOU JEUNES

Le CSSP Basket accueillait le samedi 4 mai dernier les demi-finales des Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes à la Plaine.

Les équipes de St Lambert St Aubin (U15F), Botz la Chapelle (U15F et U15M), la Jumelière (U20F), Elan des Mauges (U20F), Val d'Erdre Auxence (U15M et U20M) et Andard Brain (U20M) se sont affrontées tout au long de l'après-midi encouragés par de nombreux supporters venus spécialement pour l'évènement.

**APPEL :** Le bureau du CCSP sollicite les joueurs majeurs et parents à intégrer l'association. Actuellement, le bureau est composé de 9 personnes dont 2 de la Plaine. Le CCSP Basket ne peut fonctionner sans licenciés mais aussi sans bureau !!!

Contact :  
cssp.basket@gmail.com



## TREMBLEMENT DE TERRE À LA PLAINE



Vendredi 21 juin, la terre a tremblé en Anjou dont à la Plaine. Ce tremblement de terre est le plus fort séisme ressenti depuis des décennies dans l'Ouest, d'une magnitude approchant 5.

L'épicentre a été enregistré peu avant 9 heures, près de Vihiers, aux confins du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres. Aucun dégât notable n'a été recensé. De nombreux plainais ont senti la terre trembler.

## PRIME' ACCESSION

Venez habiter en centre ancien, l'Agglomération du Choletais vous aide à réaliser vos travaux !

L'Agglomération du Choletais met en place une nouvelle subvention pour donner un coup de pouce aux primo-accédants dans leur projet d'acquisition-amélioration d'un logement en centre ancien.

### Conditions d'éligibilité :

- Le bâti doit avoir été construit **avant le 1er janvier 1960**.
- Les travaux subventionnés :
  - **Gros œuvre** (structure du bâti, maçonnerie),
  - **Toiture** (charpente, couverture),
  - **Travaux d'économie d'énergie** (isolation, équipements de chauffage, menuiseries extérieures),
  - **Réseaux** (eau, électricité, gaz),
  - **Équipements sanitaires** (baignoire, douche, WC, lavabo, robinetterie).
- Les travaux (fourniture et pose) doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

Contact :

AdC - Service Habitat

Tél. 02 72 77 20 81

amenagement -adc@choletagglomeration.fr

Mairie la Plaine

Tél. 02 41 55 92 43

mairie.la.plaine@wanadoo.fr

Site :

[https://www.cholet.fr/dossiers/dossier\\_4798\\_adc+-+nouvelle+subvention+prime+accession.html](https://www.cholet.fr/dossiers/dossier_4798_adc+-+nouvelle+subvention+prime+accession.html)

## Fleurissement et nettoyage des pieds de mur

Plus de glyphosate. Du coup, herbes folles, « mauvaises herbes », profitent du moindre interstice de voirie pour proliférer. Elles aiment particulièrement les pieds de murs, jonction entre bâtiments et voirie. Le service technique, même renforcé, même équipé ne peut les faire disparaître à mesure notamment en période de pleine pousse.



3 solutions :

- ⇒ On les accepte, en changeant de regard : « c'est la nature » et non plus « ça fait sale ! »
- ⇒ On participe à l'entretien, en se chargeant du désherbage manuel devant sa propriété.
- ⇒ On donne son accord pour un fleurissement éventuel. Pour ce faire, indiquez votre intérêt et votre accord au secrétariat. Les services techniques se déplaceront pour en étudier la faisabilité.

### Fleurissement du Calvaire

La place du Calvaire fait l'objet régulièrement de compléments d'aménagement. Ainsi le Calvaire en partie végétalisé lors du réaménagement de la place en 2015 pour atténuer son côté un peu trop austère a été repensé, car les tapis de verdure en sébum ne donnaient pas satisfaction.

La commission a opté pour une solution au demeurant peu coûteuse, à savoir un regarnissage en bonne terre végétale retenue par un panneau métallique laqué en pied. Ce garnissage a été copieusement fleuri en plantes vivaces et annuelles.

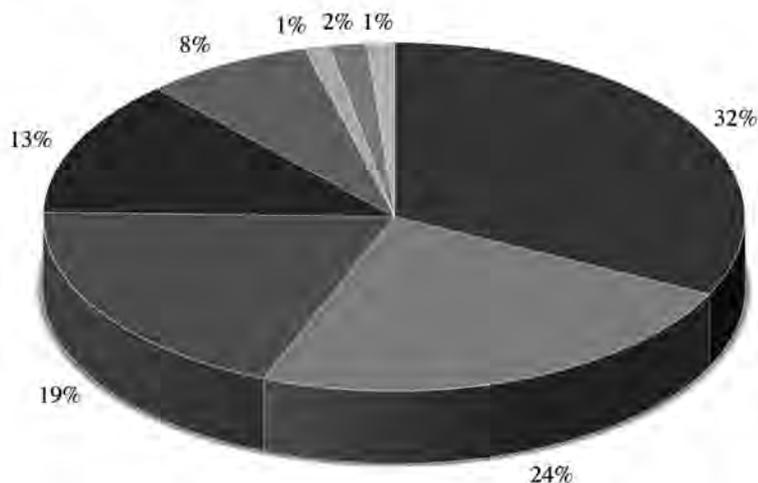


**« Si les herbes folles vous déplaisent, il est de votre ressort d'entretenir le devant de votre propriété »**

# Budget primitif 2019

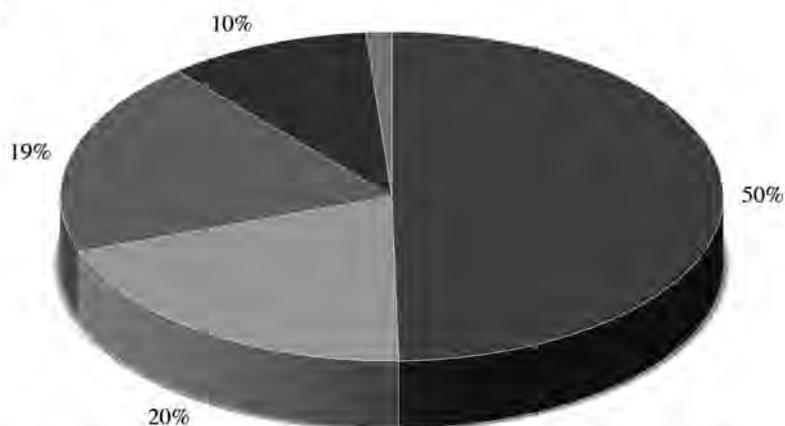
**Section de fonctionnement : équilibré à 919 759.20 €**

## → Dépenses



- Virement pour investissements - 279 933 €
- Charges de personnel - 222 900 €
- Charges à caractère général - 189 170 €
- Autres charges de gestion - 118 676 €
- Ecole La Plaine - 69 000 €
- Dépenses imprévues - 15 000 €
- Charges financières - 12 600 €
- Divers - 12 480 €

## → Recettes



- Impôts et taxes - 456 784 €
- Dotations et participations de l'Etat - 177 093 €
- Divers - 11 520 €
- Résultat reporté 2018 : 182 807 €
- Produits des services et ventes directes - 91 555 €

## → Détail impôts et taxes

	2018	2019
Taxe foncière bâti	133 098 €	135 969 €
Taxe d'habitation	110 416 €	111 152 €
Autres impôts et taxes	86 252 €	89 935 €
Reversement Agglomération du Choletais	74 052 €	77 332 €
Taxe foncière non bâti	41 922 €	42 396 €
<b>TOTAL</b>	<b>445 740 €</b>	<b>456 784 €</b>

## Section d'investissement

**Construction restaurant scolaire :** 100 000 €

\* *Honoraires, réserve pour la construction...*

**Bâtiments communaux :** 60 546 €

\* *Église : retable, parvis, restauration corniches*

\* *Restaurant scolaire : changement de menuiseries*

\* *Travaux divers bâtiments communaux*

**Remboursement capital :** 49 700 €

**Créances lotissements :** 27 300 €

**Voirie agglomération :** 25 500 €

**Matériel roulant :** 24 600 €

\* *Tracteur kubota*



**Remplacement lanternes** 22 000 €

\* *Rue Pierre Mérand, rue des Parques*

**Aménagements et mobiliers urbains :** 18 000 €

**Dépenses imprévues :** 15 000 €

**Autres investissements :** 14 900 €

\* *Logiciels*

\* *Matériels divers*

**Equipements sportifs :** 6 000 €

\* *Confection aire de jeux au stade*

**Cimetière :** 5 000 €

\* *Reprises d'emplacements*

L'ensemble des investissements est financé en totalité par l'autofinancement dégagé. Des crédits sont ouverts pour des dépenses imprévues, si ces derniers ne sont pas utilisés, ils constitueront une réserve de fonds pour l'an prochain.

## Familles Rurales : la Passerelle 11/13 ans

La passerelle est un lieu d'accueil pour les pré-adolescents et adolescents âgés de 11 à 13 ans. Ce lieu offre un cadre entre l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et le foyer des jeunes constituant un pas vers l'autonomie et la citoyenneté. Le but étant de se réunir de se retrouver dans la commune en dehors du système scolaire. « Les jeunes deviennent acteur de leur projets ».

Une première rencontre a eu lieu au mois de février de cette année, autour de jeux de société. Douze jeunes étaient présents.

Des idées en sont ressortis comme l'organisation de soirées à thème, des après-midis sorties... Ils veulent autofinancer leurs activités en proposant du nettoyage dans la commune, la vente de viennoiseries avec distribution, nettoyage de voitures etc... Ils ont décidé de se rencontrer une fois par mois.

- ◆ Une vente de viennoiseries a été organisée le 7 avril auprès des Plainais avec un bénéfice de 120 euros.
- ◆ Le mercredi 5 juin à la Plaine était organisé le rassemblement « défis fun » avec la participation des passerelles d'Yzernay, Somloire, Nuaillé et la Plaine. Plus de 100 enfants étaient présents !
- ◆ Un premier repas « tirer du chapeau » a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> mars à la salle des aînées. Dix-huit jeunes ont répondu présents !



*Distribution des viennoiseries*



*Repas « tirer du chapeau »*



*Lavage de voitures au parking de la salle multisports*

- ◆ Les jeunes ont proposé samedi 22 juin aux plainais de nettoyer leurs voitures. 30 voitures ont été lavées dans la matinée par 20 jeunes très motivés.



Une réunion d'informations aura lieu au mois de septembre dans notre tout nouveau local (anciennement le foyer des jeunes) qui a été remis en état par la mairie. Si tu es intéressé par ce projet ou si tu souhaites de plus amples renseignements, tu peux contacter :

[inscriptionfr.laplain49@gmail.com](mailto:inscriptionfr.laplain49@gmail.com)

Lance toi !!!!

**VENTE  
DE LEGUMES BIO  
LE SAMEDI  
DE 10h A 13h  
chez  
le producteur  
à la cabane  
du jardinier**



FRANCOIS Alain  
Le Grand Chiron  
49360 La Plaine  
02 41 55 99 67  
martin\_fr@hotmail.fr

**Garage  
PLAIN'AUTO**

ZA La Promenade  
49360 LA PLAINE

Tél : 02.41.55.98.70  
Fax : 02.41.55.98.76



*Vente et réparation automobile  
Motoculture  
Dépôt gaz*

**Nouveaux horaires**

Du lundi au vendredi :  
8H30 - 12H30 / 14H00-18H00

# Inventaire des zones humides et des haies

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et conformément aux préconisations du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), l'Agglomération du Choletais (AdC) a procédé à un inventaire des zones humides et des haies sur la commune de La Plaine.

Les résultats de cet inventaire ont été présentés au groupe de travail qui a participé à son élaboration le 13 mars. Cette dernière phase consistait à hiérarchiser les zones humides et les haies stratégiques pour la gestion de l'eau. Sur la base de critères objectifs (écologique, hydrologique et épurateur), les haies et les zones humides ont été classées selon leur rôle essentiel pour la gestion de l'eau, d'un enjeu faible à un enjeu très fort.



## Questions/réponses

### Principaux résultats de l'inventaire

- Les zones humides

178 zones humides ont été inventoriées sur la commune de La Plaine dans le cadre de cet inventaire.

- ⇒ 90 zones humides présentent un enjeu global jugé de faible,
- ⇒ 82 zones humides présentent un enjeu global jugé de moyen,
- ⇒ 6 zones humides présentent un enjeu global jugé de fort.

Superficie (en ha)	
Faible	14.1
Moyen	44.0
Fort	2.7
Total	60.8

Linéaire de haie (en Km)	
Très faible	15.0
Faible	0.7
Modéré	110.1
Fort	50.2
Très fort	8.2
Total	184.2

- Les haies

Nous pouvons aussi rajouter que cet inventaire ne se substitue pas aux obligations législatives d'études pré-opérationnelles environnementales (Loi sur l'Eau). Vous pouvez retrouver la carte de cet inventaire sur le site de la commune : [www.laplaaine.mairie49.fr](http://www.laplaaine.mairie49.fr)

*Quelles seront les conséquences futures de cette hiérarchisation, notamment pour les pratiques agricoles ?*

Sur la base des résultats de la hiérarchisation présentée, l'inventaire va servir à traduire et justifier la Trame Verte et Bleue (TVB) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il n'est pas souhaité par l'Agglomération du Choletais que la traduction de la TVB soit contraignante dans l'usage et l'évolution possible du territoire agricole.

*Peut-on imaginer qu'une « reconnaissance financière » soit attribuée aux agriculteurs qui préservent leurs zones humides et leurs haies ?*

Il n'est pas prévu de compensation financière attribuée aux agriculteurs par l'Agglomération du Choletais, pour l'entretien des zones humides et des haies. Pour autant, cette réflexion pourrait être engagée à une échelle nationale.

*Si l'entretien des espaces naturels n'est pas réalisé par des agriculteurs, qui s'en chargera ?*

Le paysage agricole, tel qu'observable sur l'Agglomération du Choletais, est un héritage des pratiques agricoles passées et actuelles. Les exploitants agricoles ont en charge l'entretien des espaces naturels dont ils sont propriétaire ou locataire.

*Qui doit intervenir sur l'entretien des haies en ripisylve ?*

L'entretien revient aux propriétaires de la haie. La propriété s'étend jusqu'au milieu du cours d'eau.

*Comment procéder à l'entretien des émissaires qui collectent les dispositifs de drainage ?*

Un dossier est à déposer auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT), service de l'eau, afin d'être autorisé à curer les émissaires.

## La Fontaine aux livres

Dans le cadre des animations, en lien avec la médiathèque de l'Agglomération du Choletais, la bibliothèque a organisé une matinée autour du conte d'Hansel et Gretel pour les enfants de 10 à 12 ans. Quatorze enfants ont ainsi réalisé la maison d'Hansel et Gretel en pain d'épice, encadrés et aidés par les bénévoles avant d'écouter le conte.

Au début Février les jeunes bénévoles ont pu découvrir et choisir des livres jeunesse pour la bibliothèque lors d'une rencontre du secteur organisée par la référente de la médiathèque. Ils les ont ensuite mis en avant à la bibliothèque et à l'école pour inciter les jeunes lecteurs à les découvrir.

Le 18 mars une quinzaine de personnes se sont retrouvées à la bibliothèque pour une rencontre de « lectures-échanges ». Au cours de cette soirée chacun a pu échanger ou

présenter un livre « coup de cœur », avant de partager ensemble les douceurs que chacun avait apportées.

Le mercredi 15 mai deux bénévoles ont organisé une animation « tapis lecture » pour les jeunes enfants. Onze bébés lecteurs ont écouté avec joie et attention les histoires de T'choupi autour de la cuisine, racontées et mimées par Clémence et Nathalie.

Des nouveaux CD ont été achetés et le fond de 250 CD prêtés par le bibliopôle a été renouvelé en mars. Venez les découvrir.

Le thème des animations 2019 choisi par la médiathèque est la gastronomie, aussi dans ce cadre la bibliothèque organise une exposition de photographies culinaires (plats, pâtisseries, cuisiniers en action, etc...) ainsi que de menus anciens. Vous pouvez y participer en déposant vos photos lors des permanences. Pour clôturer cette animation, tous les participants seront invités pour un goûter à la fin de l'exposition.

**La bibliothèque sera fermée  
du 21 Juillet au 23 Août 2019.**

Pendant la fermeture estivale vous avez la possibilité d'emprunter plus de livres.



*Animation « tapis lecture » pour les petits.*



*Clôture du voyage lecture le 13 mai à la salle des fêtes de la Plaine avec la participation de l'école de la Plaine et de Somloire.*



Monique PAPAIN  
Ludothécaire

CONCEPTION  
ANIMATION

06 70 16 00 12

9 rue du Bocage - 49360 La Plaine

Projets autour du JEU

lud-anim.moniquepapain@orange.fr

**Réflexologie** ...

- plantaire  
selon la médecine traditionnelle chinoise
- faciale  
selon la diététique

*Julie Payelle*

... 1, rue Pierre Mérand  
49360 La Plaine  
08 15 38 73 75  
jullareflexo@live.fr  
Soins non thérapeutiques au sens médical

**PLOMBIER  
CHAUFFAGISTE**

Arnaud Girardeau

17, rue de la Croix Verte - 79700 Saint-Pierre-des-Échaubrognes  
Tél. 06 11 46 07 36 - Contact : arnaud.girardeau@sfr.fr

**La Barrique du fond**

CAVE et DISTILLERIE - 49360 Maulévrier

**CAVE et DISTILLERIE**

Jean Michel LOISEAU  
Z.I. rte de Cholet - MAULÉVRIER  
Tél./Fax : 0 241 555 333

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12h30 et 14h30 à 19 h

**INSTINCT BOIS**  
Menuiserie - Charpente  
Rénovation K Menu

Quentin VALÉ  
Artisan Menuisier Charpentier  
06.10.49.44.01

71, rue du commerce - 49360 La Plaine

**Les Opticiens  
MOBILES**

**VOTRE OPTICIENNE A DOMICILE**  
Où vous voulez, Quand vous voulez !

Je me déplace **gratuitement** à votre domicile, en EHPAD, pour vous proposer des équipements lunettes, loupe de qualité au meilleur prix, mais aussi pour un bilan visuel, et vous accompagner dans les démarches d'accès à la santé visuelle.

Prenez Rendez-vous :  
**Aurélie Vrignault**  
**06.15.55.94 .97**  
avrignault@lesopticiensmobiles.com  
Facebook : Aurélie Vrignault - Les Opticiens Mobiles

**Toute une banque  
pour vous**

**CRÉDIT  
AGRICOLE**

**Agence de Vihiers**  
**15, 17, 19 place de Gaulle**  
**49310 VIHIERS**

Tél. : 02 41 75 84 83 (appel non surtaxé)  
E-mail : vihiers@ca-anjou-maine.fr

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ANJOU ET DU MAINE - Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, 414 993 998 RCS LE MANS, société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736, N° TVA intracommunautaire FR 04 414 993 998, 77 avenue Olivier Messiaen 72083 Le Mans Cedex 9 - 05/2018.

# Devenez locataire d'une maison rue des Tulipiers

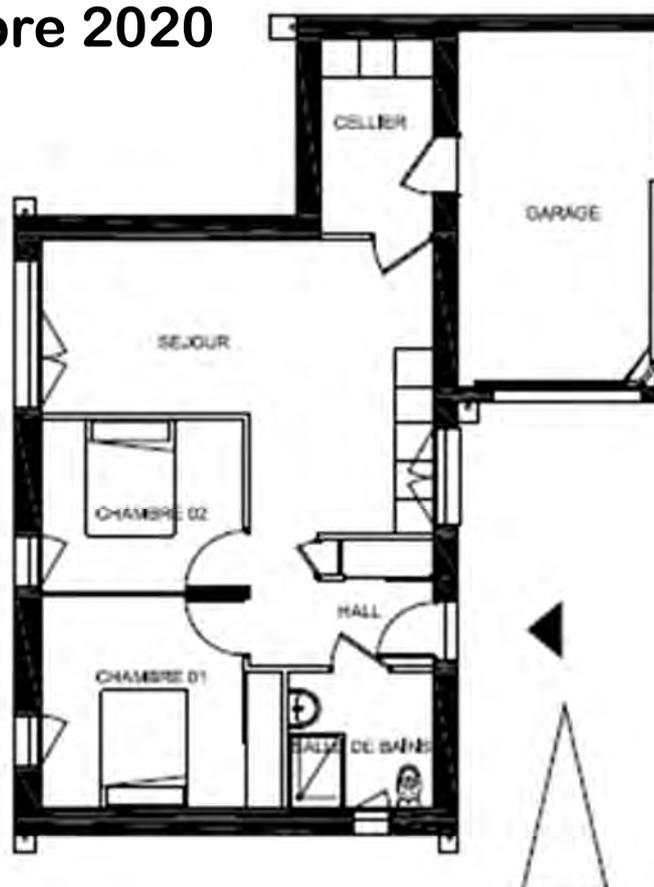


## 4 maisons de Type 3 de plain pied

Disponible en septembre 2020

### Caractéristiques :

- Douche à l'italienne
- Economies en énergie
- Chauffage électrique
- Ballon thermodynamique
- Surface habitable de 65 m<sup>2</sup>
- Parcelle privative
- Garage



Dossier complet d'inscription à déposer  
en mairie de la Plaine

Contact : 02 49 711 224

Email : [a.courtin@mlhabitat.fr](mailto:a.courtin@mlhabitat.fr)

## Déplacement de l'abri bus, pourquoi ?

Deux raisons nous ont amené à repenser l'emplacement de l'abri bus.

1. La plupart des bus s'arrêtent actuellement sur la rue du Commerce pour la montée et la descente des usagers, ce qui entraîne une dangerosité importante.
2. L'obligation pour les collectivités de rendre accessible le service aux personnes à mobilité réduite.

La compétence Transport étant portée par l'Agglomération du Choletais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, une rencontre a été programmée entre les responsables du Transport Public Choletais et le représentant de la commune auprès de l'Agglomération pour ce service.

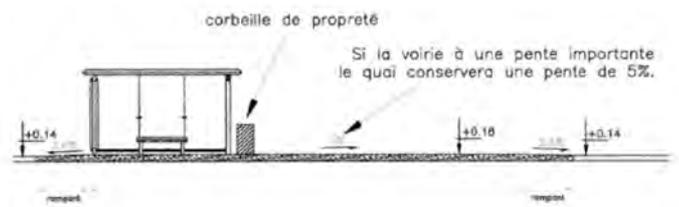
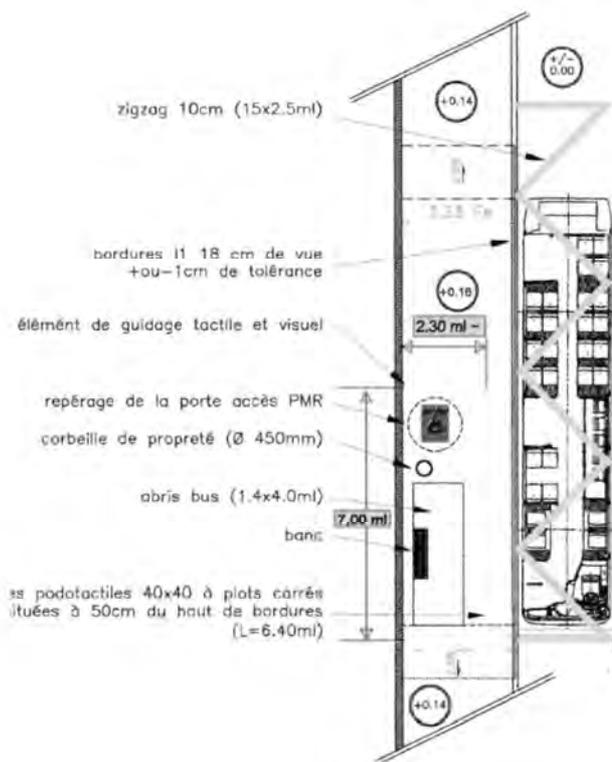
Plusieurs hypothèses ont été envisagées et après concertation entre toutes les parties, c'est un emplacement dans la rue François Guérif qui a été validé par le conseil municipal.

Les travaux estimés à 15 000 € seront réalisés et financés par l'A.D.C de manière à être opérationnel pour la rentrée scolaire de septembre.



*Emplacement du nouvel arrêt de bus  
(à la place des véhicules en stationnement)*





VUE DE FACE



La largeur du trottoir libre de tout obstacle  
est mesurée au dos de la bordure (l=3.10ml)

COUPE



# L'école

## Ecole François Denéchère, école privée catholique sous contrat d'association avec la commune

*Installée dans des bâtiments modernes, au cœur des zones d'habitat, spacieuse et aérée, l'école a beaucoup changé depuis sa création. Lieu d'éducation, c'est aussi un lieu de rencontre qui permet souvent aux familles arrivantes de lier leurs premiers contacts à La Plaine. Les animations qu'elle propose comme la kermesse ont toujours été, et sont toujours, des temps forts de la vie communale.*

*Après avoir parlé des artisans, des associations, de différentes corporations dans ces mêmes pages, il nous a semblé cette fois qu'il était important d'en dire un peu plus sur cette institution qui scolarise actuellement 99 % des petits plainais en âge d'y aller, (hormis ceux relevant d'enseignement spécialisé).*

### Historique

L'école a pour nom François Denéchère. Curé de la commune dans les années 30, celui-ci fut à l'origine de la création d'une école privé catholique pour les garçons : le « vieux » bâtiment de l'école actuelle fut construit à cette occasion dans ce but et mis en service en 1938. Le premier instituteur en fut Pierre Mérand, qui y exerça jusqu'en 1978 !

Les filles, elles, pouvaient fréquenter l'école des sœurs depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, au numéro 10 de la rue François Guérif.

En 1969, la mixité fut établie dans ces deux établissements. Du coup, l'école des sœurs prit en charge les maternelles, l'école primaire prenant place dans l'école des garçons.

La « cantine » était assurée aussi par les sœurs dans leur bâtiment. En 1973, la commune prit le

relais en aménageant l'actuel restaurant scolaire, avec gestion municipale.

En 1988, les sœurs quittent définitivement l'école et le logement qu'elles occupaient, entre les deux classes. Ce logement est réhabilité en salle de repos et de psychomotricité.



*Ecole maternelle rue F. Guérif  
Marché de printemps 1999*



*Ecole maternelle rue F. Guérif / Mardi gras, défilé - Février 1997*



*Cours de l'école (prise de vue à partir du préau),  
Rue Pierre Mérand - Printemps 1997*

En 1998, la commune, qui aménage la première tranche du lotissement suggère aux gestionnaires de modifier et de sécuriser l'accès à l'école primaire, en proposant un grand terrain dans le prolongement de la cour en échange d'un passage pour un débouché de ce lotissement sur la rue du commerce. Cette voie sera nommée Pierre Mérand en hommage à l'ancien instituteur.

Dans la foulée, les gestionnaires partent sur un projet d'vergure : y construire un grand bâtiment neuf qui permettrait d'accueillir dans les meilleures conditions écoles maternelle et primaire regroupées sur un seul site. Pour financer, l'ancien logement de l'institutrice rue du commerce et l'ensemble école maternelle sont vendus à des particuliers. Les ventes étant rapidement réalisées, les élèves sont provisoirement installés dans un bâtiment préfabriqué, dans le presbytère et le foyer du 3<sup>e</sup> âge, gentiment prêtés à l'occasion.

En 2004, c'est l'inauguration et l'installation dans des locaux flambant neufs. Parallèlement, les liens avec la commune se resserrent avec le passage au contrat d'association.

Enfin en 2010-2011, les effectifs étant au plus haut, la construction d'un nouveau bâtiment avec préau d'entrée est réalisée, donnant à l'école sa configuration actuelle.



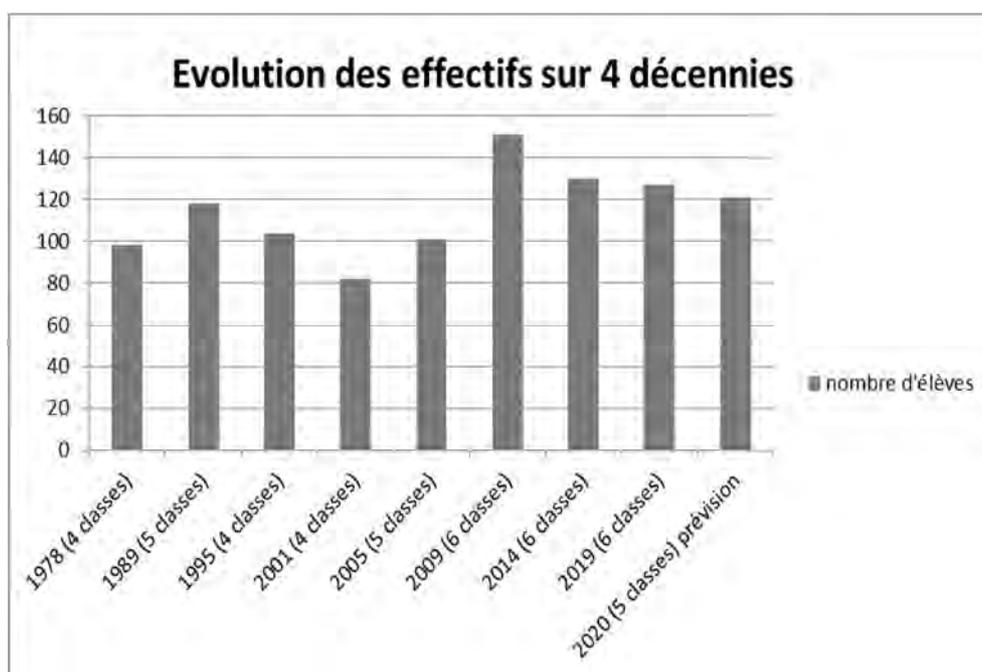
*Création de la rue Pierre Mérand - Été 1998*



*Inauguration en novembre 2004 :  
Ruban coupé par Mme Marylène Chauvigné, directrice de  
l'école, plantation d'un arbre, symbole de la vie et de la  
croissance de l'établissement scolaire*



*Lâcher de ballons à l'occasion de l'inauguration en 2004.*



*Construction de 2 classes et d'un préau en 2010-2011.*



*L'équipe éducative 2018-2019*

## L'OGEC et l'APEL

L'Ogéc, organisme de gestion de l'école assure comme son nom l'indique la gestion financière de l'école. Cet organisme est constitué de parents d'élèves élus et du Directeur. Depuis le passage au contrat d'association, la commune est invitée à l'élaboration du budget (représentante : Sylvie Barbault).

Les membres actuels : Isabelle Da Silva (présidente), Marlène Bazin (trésorière), Marie Fardeau, (vice-trésorière), Marina Fricaud (secrétaire)

L'Apel, association des parents d'élèves, par les animations qu'il organise, aide financièrement l'école en prenant en

charge ponctuellement des achats d'importance (mobilier par exemple) et en réalisant des travaux d'entretien bénévolement. Il contribue à la vitalité de l'école et au lien entre les parents.

A La Plaine sont ainsi organisés les marchés de Noël et de printemps, le loto, la kermesse...

Les membres actuels : David Leroy (président), Magalie Leuwers (Trésorière), Sophie Gaboreau (Vice-trésorière), Emilie Benoit (secrétaire), Noémie Jauneau, Mélanie Genest, Vanessa Rochais (membres).



# Concours photos « La Plaine en automne »

## Bilan

Même si le nombre de participants n'a pas été aussi élevé qu'espéré, on peut quand même dire que, pour une première édition, il a rencontré un certain succès, notamment chez les plus jeunes (jusqu'à 11 ans) qui se sont bien pris au jeu.

Les clichés proposés, tous encadrés et exposés aux Vœux du Maire de janvier dernier ont été très regardés et appréciés.

L'idée de relancer ce concours est donc d'actualité, plutôt sur le thème général « La Plaine Village fleuri ». Ses modalités ne sont pas encore définies mais vous pouvez et d'ors et

déjà profiter de l'ensoleillement et du fleurissement actuel pour sortir vos appareils et multiplier les clichés de la commune !

« A vos appareils photos  
pour la deuxième  
édition »



Photo primée de Jules Bouffandeau

Pour rappel les lauréats 2018 ont été :

- ◆ Jeunes moins de 11 ans : Jules Bouffandeau
- ◆ Ados : Nolan Payelle
- ◆ Adultes : Inès Payelle





## POMPES FUNÈBRES BLOUIN - JÉGO

6, rue Vallée  
49310 VIHIERS  
Tél. 02 41 70 81 96  
Fax. 02 41 75 78 85

Organisation obsèques  
Démarches et formalités  
Contrats prévoyance obsèques  
Transports toutes distances  
Exposition de monuments



Funérarium - rue Callard Fillon - 49310 Vihiers - *LYS HAUT LAYON*



CENTRE DE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA MOBILITÉ CITOYENNE

VIHIERS - ARGENTON LES VALLÉES

0 805 035 065 Service & appel gratuits



APPLICATION MOBILE À TÉLÉCHARGER.  
En conduite accompagnée & supervisée,  
entraînements à la conduite gratuits.

**PERMIS AM (B.S.R.)**

**PERMIS AUTO**

**PERMIS MOTO**

**PERMIS REMORQUE**

**RÉCUPÉRATION DE POINTS**

Plus d'informations sur notre site internet :  
**www.derouet-formation.com**

Agr. n° E 02 049 0822-0 - P. 13 049 0008 0



hyper  
**buro**

Angers-Cholet-Nantes

VELIN DIFFUSION LOIRE

4 Avenue de la Marne - 49300 CHOLET

Tél. 02 41 75 21 40 - Fax 02 41 30 49 55

Email : cholet@hyperburo.fr

Site : <http://cholet.hyperburo.com>



Willy  
Lamotte

Entretien  
de vos jardins

(taille de haies, arbustes  
tonte de pelouse,  
débroussaillage...)

Aménagements  
extérieurs

Crédit / Déduction d'impôts

1, rue du Commerce - 49360 La Plaine

Tél. 06 83 32 06 08

Production biologique :

- Viande Bovine Race Parthenaise

Vente directe en colis, Bœuf ou Veau (Sur commande)

- Farine de blé T80

au détail : 2kg - 5kg - 25kg

\* Contrôlée ECOCERT

BREMOND Guillaume  
02 41 55 93 73  
06 09 37 43 46



Ecole de Conduite

06 09 17 16 85

[www.permischolet.fr](http://www.permischolet.fr)



AUTO  
BATEAU

PERFECTIONNEMENT  
A LA CONDUITE



TRAVAUX PUBLICS

**BOUCHET**

**49360 YZERNAY**

SAS BOUCHET TP  
ZA DE LA CHARTE BOUCHERE  
49360 YZERNAY

Tél : 02.41.55.01.61  
Fax : 02.41.55.00.56  
[bouchet.yzernay@bouchettp.fr](mailto:bouchet.yzernay@bouchettp.fr)

# Détente

Depuis plusieurs années, Michel Poitiers, agrmente le bulletin municipal d'une page « Détente » laquelle est appréciée par de nombreux plainais. Il a souhaité mettre fin à cette belle collaboration et nous profitons de ce numéro pour le remercier.

Si vous aimez les jeux et que vous êtes intéressés à poursuivre cette page, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie !!!

Solution du BM décembre 2018



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	M	A	T	E	R	N	E	L	L	E
B	A	L	E	R	T	A		A	U	
C	U	S	E	N	T		F	O	I	S
D	L	A		E		R	O	S	S	E
E	E	C	U		S	U	R		A	N
F	V	I	S	T	A		G	A	N	T
G	R	E			N	I	E		T	I
H	I	N	O	N	D	E	R	A		E
I	E	N	T	E	R		O	U	I	R
J	R	E	E		E	O	N		O	S

**Bonnes**  
**VACANCES**

# Les Réunions du Conseil municipal

Excusés : PAYELLE J. CHAUVIGNÉ M. RIMBAUD C.

## TARIFS DE LOCATIONS 2019

### *Salle des fêtes*

Le conseil municipal fixe les tarifs de location pour l'année 2019 à savoir :

Repas ou soirée familial – location 1 jour	<b>210 €</b>
Repas ou soirée familial – location sur 2 jours	<b>300 €</b>
Vin d'honneur	<b>100 €</b>
Réunion	<b>50 €</b>
Réunion familiale après sépulture	<b>50 €</b>
Ventes commerciales :	
- commerces extérieurs	<b>150 €</b>
- commerces locaux	<b>100 €</b>



## LOYER BOULANGERIE-ÉPICERIE 2018

Le conseil fixe le loyer annuel du local boulangerie-épicerie à 4 280.52 euros HT pour 2019 soit un loyer mensuel de 356.71 € HT. Le loyer est révisé tous les ans suivant l'indice des loyers commerciaux.

### *Foyer des aînés*

Le tarif de location du foyer des aînés est fixé à 110 euros la journée.

### *Salle de la Nongile*

Le conseil municipal fixe le prix de la location de cette salle à 130 € pour des périodes de location bien déterminées. Il est rappelé que la salle est dédiée aux associations et plus particulièrement au club de foot local. Les associations et les particuliers doivent la réserver auprès du secrétariat de mairie. Il est possible de la louer uniquement aux dates suivantes :

- du 1<sup>er</sup> janvier au janvier 2019 ;
- du 15 au 17 février 2019 ;
- du 12 au 14 avril 2019 ;
- du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2019 ;
- du 26 au 28 octobre 2019 ;
- du 23 au 31 décembre 2019.

### *Salle multisports*

Les tarifs de location 2019 sont fixés comme suit :

- 150 euros sans mise en place des tapis de protection, sans chauffage, par jour
  - 210 euros sans mise en place des tapis de protection, sans chauffage, par jour
- aux particuliers, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août
- 500 euros par jour comprenant l'installation des tapis de protection



## BATIMENTS

### *Église*

Le devis présenté par l'entreprise PECHOUSEK pour la réparation des vitraux d'un montant de 1 340,53 euros TTC, est accepté. M. Michel CHAUVEAU rencontrera l'entreprise COTTENCEAU pour l'examen de la corniche de l'église qui se dégrade.

*Salle de la Nongile*

Suite à l'effraction commise à la salle de Nongile, le conseil valide le devis de réparation d'un montant de 1 536,68 euros TTC présenté par Instinct Bois. Cette dépense est prise en charge par l'assurance à hauteur de 1 248.65 €.

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE FRANÇOIS DENÉCHÈRE

Le conseil a voté pour l'année 2019 un forfait de 570.25 euros par élèves des classes maternelles et primaires domiciliés dans la commune et inscrits dans l'établissement au 1<sup>er</sup> septembre 2018. Le montant total s'élève à 69 000 euros soit la même somme que l'année scolaire passée mais représentant une augmentation de 5.78% par élève en raison d'un effectif en baisse.



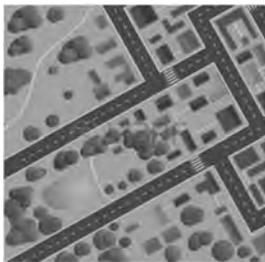
LOCATION TERRAIN ROUTE D'YZERNAY

La location de terrain route d'Yzernay sous forme de vente de vente d'herbe est reconduite à Monsieur Jean-Luc AUGER pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 30 novembre 2018, pour la somme de 41 euros.

AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

*Station d'épuration*

L'Agglomération du Choletais prévoit le curage des boues de la station d'épuration en 2019 et contactera Michel CHIRON pour rechercher les zones d'épandage des boues.



*SCOT*

Bien que le premier projet de SCOT du Choletais ait été rejeté par les services de l'Etat, son élaboration se poursuit. Néanmoins il est envisagé de revoir l'emprise des zones à urbaniser.

*Environnement*

L'Agglomération du Choletais prévoit la réhabilitation de l'éco-point La Plaine/Somloire, et a inscrit l'étude pour la future station d'épuration.

DIVERS

*Vœux du Maire*

La cérémonie des vœux du maire est fixée au 13 janvier 2019. L'ensemble de la population est invité à rejoindre la municipalité dans la salle des fêtes, à partir de 11 heures 45. Cette année, un concours photos ayant pour thème « La Plaine en automne » est lancé et les lauréats seront récompensés lors de cette cérémonie.

*Illuminations*

Après intervention sur le réseau d'éclairage public, désormais toutes les illuminations fonctionnent. Monsieur le Maire remercie Bernard ROMPILLON qui s'est chargé du transport du sapin.



*Association Familles Rurales*

Après avoir les responsables de l'association Familles Rurales au sujet de la demande de subvention pour le CLSH et le péricentre, il a été convenu que la subvention attribué à l'association ne pourra excéder 7000 euros.

*Repas du 11 novembre*

Chaque année, le CCAS offre un repas aux personnes de plus de 70 ans ou un colis à ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Les convives étaient plus nombreux par rapport aux années précédentes.

Excusés : BOUET É. JADEAU D. BARBAULT S.

### CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire fait part des rencontres avec monsieur Veillet et Lemaréchal, architectes. Ces deux cabinets ont estimé le projet l'un à 800 000 euros et l'autre à 400 000 euros avec des honoraires variant entre 10 à 12% des travaux.

Face à l'incapacité de choisir un architecte faute de cahier des charges, la commune décide de se rapprocher du CAUE de Maine-et-Loire pour une mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage. Le concours du CAUE permettra de dégager les besoins et de choisir l'architecte. Le coût de cette mission est chiffré à 6 000 euros.

Le conseil a mis en place une commission « construction d'un restaurant scolaire » composée de Sylvie Barbault, Michel Chauveau, Michel Chiron, Jacques Hérault, Marie Chauvigné, Xavier Charron et Monsieur le Maire, afin d'avancer dans le projet. Toutefois, l'ensemble du conseil sera invité aux réunions.

### BATIMENTS

#### *Église*

L'entreprise Cottenceau doit intervenir prochainement avec une nacelle pour lister les travaux à réaliser sur la corniche.

L'entreprise Marchand a chiffré la réfection du parvis à 6 324 euros. La commission est dans l'attente d'une autre offre.



#### *Restaurant scolaire/bureau du curé*

La société Instinct bois a chiffré le changement de l'ensemble des ouvertures à 10 022 euros. L'entreprise Martineau doit établir un devis, une rencontre est prévue le 25 janvier. Ce dernier sera consulté aussi pour la réalisation d'un bardage sur les anciens vestiaires.

L'entreprise Thomas Connect a établi un devis d'un montant de 970.73 euros pour le remplacement de l'aérotherme de la grande salle de restauration. Ce dernier fonctionne actuellement partiellement.

#### *Salle de sports*

Les Ets Bordron sont intervenus en janvier sur la VMC, mais Michel Chauveau est toujours en attente d'explications car celle-ci ne fonctionne toujours pas correctement.

L'entreprise Thomas Connect est intervenue suite à des dysfonctionnements : un convecteur dans le vestiaire arbitre sera remplacé, l'éclairage extérieur fonctionne maintenant mais en partie, certains spots plus étanches ayant dû être mis hors circuit.

#### *Grange impasse des jardins*

L'entreprise Marchand a réparé les fuites sur la toiture (partie haute) pour la somme de 180 euros. Pour la partie basse, la réfection entière de la toiture est à prévoir (devis en attente).



### EQUIPEMENTS SERVICE TECHNIQUE

La commune a acquis un sécateur électrique pour la somme de 1 140 euros.

Michel Chiron a contacté le garage Gaboreau de Somloire pour acquérir un nouveau tracteur/tondeuse pour remplacer le ST30 (mise en circulation 1999). Son acquisition sera prévue au budget pour un prix estimé autour de 20 000 euros.



### VOIRIE

Une rencontre est prévue la semaine prochaine avec l'entreprise Bouchet d'Yzernay pour faire le point sur la réalisation des trottoirs rue du Commerce et de la modification des réseaux EU/EP rue des Tulipiers (pour les nouveaux locatifs).

Il sera aussi demandé un devis pour refaire la cour de la maison de l'enfance (partie avec les graviers). Un enrobé de couleur comme devant la salle des fêtes est envisagé.

### AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

#### *Station d'épuration*

Depuis plusieurs mois, les moteurs fonctionnent partiellement ou pas du tout, l'AdC a connaissance des dysfonctionnements. Un curage des boues de la station est prévu cette année.

#### *Sentier des Ménards*

Les services de l'AdC envisagent d'inscrire au PDIPR le sentier des Ménards dans sa totalité. Pour cela, il serait souhaitable de supprimer le cheminement le long de la RD25 qui est dangereux. Après réflexion, aucune solution n'est possible sauf si des portions privées sont empruntées. Le conseil ne souhaite pas l'usage de chemins privés.



### PERSONNEL SERVICE TECHNIQUE

Le contrat aidé (CAE) de Monsieur Mareau n'est pas reconduit.

La commune a décidé d'ouvrir un poste d'adjoint technique à temps complet pour une durée de 6 mois renouvelable une seule fois. Contractuel dans un premier temps, ce poste pourrait déboucher sur une titularisation.

La commune recherche un agent pour renforcer le service « espaces verts ». Goût, intérêts, compétences pour le fleurissement et les végétaux sont indispensables. Poste à pourvoir au 11 mars 2019. CV et lettre de motivation à adresser à Monsieur le Maire au plus tard le 23 février.

### DIVERS



#### *Location du podium*

La commune accepte de louer le podium à l'association « Moto Club Les Couronnés » de Coron pour la soirée organisée le samedi 2 février à la somme de 100 euros.

#### *Présence Boc'âge*

Une nouvelle rencontre avec l'AdC a eu lieu pour la prise en charge des salaires de la coordinatrice et animatrice du service Présence Boc'âge. Pour la première fois, Mme Barbault et Monsieur le Maire ont le sentiment qu'une solution serait possible pour pérenniser le service.

#### *Immeuble 3 rue du Calvaire*

Le propriétaire de l'immeuble signale des infiltrations peut être dues à un mauvais écoulement des eaux pluviales dans l'impasse des Jardins. Des travaux récents n'ont pas été réalisés dans ce secteur. Un courrier sera adressé au propriétaire en précisant qu'une étude sera réalisée pour résoudre le dysfonctionnement s'il y a. Toutefois, dans l'éventualité de travaux, la commune n'interviendra qu'après la construction du restaurant scolaire. Ce projet étant au bout de l'impasse, cette voie demandera sans doute à être refaite.



Excusés : BOUET É. CHAUVIGNÉ M. PAYELLE J.

### SUBVENTIONS 2019

Le conseil a voté les subventions suivantes :

• ADMR Les Bois d'Anjou – LA PLAINE	2 132.00 €
• SOMLOIRYZERNAY CP FOOT	1 200.00 €
• APEL La Plaine	1 300.00 €
• Tennis club Plainais	580.00 €
• CSSP Basket	690.00 €
• Familles Rurales (Association)	500.00 €
• Familles Rurales (CEV)	7 000.00 €
• La Bourriche Plaine	300.00 €
• G.D.O.N. LA PLAINE	250.00 €
• Club Loisirs et Amitié	950.00 €
• FNATH	80.00 €
• Anciens Combattants	50.00 €
• Collège/Ecole Primaire St Jean – VIHIER	319.00 €
• Asso. Socio Educative – collège Vallée du Lys	928.00 €
• Asso. entre Loire et Côteaux	50.00 €
• L'Outil en main du Pays de Chemillé	50.00 €
• ARC (Villejuif)	50.00 €
• ADAPEI (CHOLET)	50.00 €
• Croisade des Aveugles	50.00 €
• Asso. Aide aux jeunes diabétiques	50.00 €
• La Ligue contre le Cancer	50.00 €
• Prévention routière 49	35.00 €
• Fondation du Patrimoine	120.00 €
• CAUE de Maine et Loire	107.00 €
• Œuvre Nationale Bleuets de France	50.00 €

### LOYER ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2018/2019

Le loyer est fixé à la somme de 2 712 euros pour l'année scolaire en cours, somme revalorisée chaque année suivant l'indice de coût de la construction.



### INSTALLATIONS CLASSÉES : PARC ÉOLIEN DE LA SAS FERME ÉOLIENNE DE SAINT MAURICE

Monsieur le Maire informe le conseil du dossier transmis par les services de la préfecture des Deux-Sèvres au titre des installations classées, relatif à la demande d'autorisation environnementale déposée par la SAS Ferme Éolienne de Saint Maurice, qui sera implanté sur la commune de Saint Maurice Etusson. Le conseil ne formule pas d'avis à cette demande d'autorisation environnementale.

### FOYER DES JEUNES

Les responsables adultes du Foyer des Jeunes ont fait part de l'impossibilité de gérer les grands adolescents. La commission propose de mettre l'accent sur l'entrée des plus jeunes (11 à 13 ans) au travers du projet « Passerelle ». De son côté, l'Association Familles Rurales travaille déjà sur ce type de projet.

Pour la remise en état du foyer des jeunes, quelques travaux sont à prévoir notamment des travaux de peinture intérieure pour un montant de 2 631.12 € TTC confiés à l'entreprise MANABLE, et des travaux d'électricité (remplacement blocs de secours et luminaires) pour un montant de 1 019.60 € TTC qui seront réalisés par THOMAS Connect.

## COMMISSION BATIMENTS



La commission étudie les propositions pour le remplacement des menuiseries extérieures de la cantine et salles paroissiales et attend les devis relatifs au bardage/isolation extérieure des vestiaires du foot, aux travaux de réfection de la corniche du clocher et réfection de zinguerie de la toiture à la base du clocher.

L'aérotherme de la grande salle de restauration étant défectueux, l'entreprise Thomas Connect a procédé à son remplacement pour un montant de 970.73 euros.

## EQUIPEMENTS SERVICE TECHNIQUE

Le conseil valide l'acquisition d'un nouveau tracteur/tondeuse pour remplacer le ST30 (mis en circulation 1999), auprès du Garage Plain'Auto, pour un montant de 24 600 € TTC. Le ST30 est repris pour un montant de 5000 €.

## AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

### *Sentier des Ménards*

Dans l'immédiat, les services de l'AdC retiennent le sentier des Ménards (version courte) pour son inscription au PDIPR. La version longue de ce même chemin demande quelques concertations et accords.

### *Zone humide*

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H conduit par l'AdC, un état fait apparaître que 88 hectares sont classées en zone humide, ce qui représente 4% de la surface de la commune. Par ailleurs, 184 kilomètres de haies bocagères ont été répertoriées.

## PERSONNEL SERVICE TECHNIQUE

Suite à l'étude de l'ensemble des candidatures déposées pour le poste d'adjoint technique, trois candidats ont été retenus pour un entretien fixé le 2 mars.

## DIVERS

### *Broyage des végétaux*

En partenariat avec l'AdC, une équipe de l'association d'insertion Fil d'Ariane interviendra le 26 mars pour le broyage des végétaux.



### *Abri bus*

Le positionnement de l'arrêt de bus situé rue du Commerce serait à revoir avec le groupe mobilité de Choletbus et les services du département, dans l'objectif de sécuriser la montée et la descente des passagers.

### *Concert de l'Ecole de musique du Bocage*

Les élèves de l'Ecole de musique du Bocage donneront un concert le 16 mars 2019, à 18 h 00 à la salle des fêtes. L'entrée est libre et gratuite, l'ensemble de la population est invitée à y assister.



### *Course Cycliste « Cholet Pays de La Loire »*

La course cycliste se déroulera le dimanche 31 mars prochain et empruntera le même circuit que l'an passé. Les usagers de la route devront respecter la signalisation temporaire mise en place à cette occasion. N'hésitez pas à encourager les coureurs de vos applaudissements.

Excusés : SOURISSE S. BOUET É. CHAUVIGNÉ M. CHARRON X.

### VOTE COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2018. Le budget communal clôture l'année avec un excédent de 182 807.20 €, le lotissement Les Pierres Plates clôture avec un déficit de 21 224.02 € et le lotissement les Tilleuls est excédentaire à hauteur de 74 871.17 euros.



### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019

Le budget de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à 919 759.20 € et en section d'investissement à 562 695.63 €. Les crédits ouverts au budget sont consacrés à la construction d'un restaurant scolaire, des travaux dans les bâtiments communaux et l'église, le remplacement de lanternes rue Pierre Mérand et rue des Parques. Des crédits sont aussi alloués pour des travaux de voirie dans l'agglomération, divers aménagements paysagers et acquisitions dont un nouveau tracteur tondeuse.

Tous les investissements 2019 sont autofinancés.

Le budget lotissement les Tilleuls s'équilibre en section de fonctionnement à 326 198.32 €. La section d'investissement est votée en déséquilibre à savoir 154 550.32 € en dépenses et 346 809.49 € en recettes. Les crédits ouverts correspondent aux derniers travaux de raccordement des logements locatifs Maine et Loire Habitat. Six parcelles sont encore disponibles.

Le budget lotissement les Pierres plates s'équilibre en section de fonctionnement à 100 500.98 € et en section d'investissement à 121 725 €.

### TAUX D'IMPOSITION 2019

Les taux d'imposition ne changent pas : 14.97% taxe d'habitation, 22.08% taxe foncière bâti et 47.37% taxe foncière non bâti. Toutefois, monsieur le Maire précise que les bases d'imposition évoluent à la hausse d'environ 2%.

### AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

#### *Modification statutaire*

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'évolution statutaire de l'AdC portant modification des compétences eau, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines.



#### *Zones humides*

Les résultats de la hiérarchisation des zones humides et des haies ont été présentés et pré-validés au cours de la réunion du 13 mars dernier au groupe de travail local. Les résultats de cette hiérarchisation seront présentés au comité de pilotage en avril et transmis au SAGE pour validation.

#### *Station d'épuration*

Un curage est prévu cet été 2019. L'épandage des boues sera réalisé sur des terrains appartenant à Messieurs Girardeau Bruno et Rimbaud Christophe.

#### *Broyage des végétaux*

L'association d'insertion Fil d'Ariane est intervenue le mercredi 26 mars pour broyer les végétaux. Le paillage obtenu a été étalé sur les parterres aux étangs. Peu de rendu, il faudrait prévoir davantage de taillage. Cette opération est prise en charge par l'AdC.

#### *Abribus*

Suite à deux rencontres avec l'AdC, le conseil valide le déplacement de l'abribus situé place St Gervais. L'emplacement du nouvel arrêt de bus est prévu rue F. Guérif, juste derrière le restaurant scolaire et avant l'intersection de la rue du Bocage. Il prendra l'emprise de deux places de stationnement et sera réalisé aux normes

d'accessibilité PMR. L'AdC finance tous les travaux, avec une mise en service programmée en septembre prochain.



#### *Déchetteries*

Les travaux de mises aux normes chiffrés dans un premier temps à 300 000 euros, ont été actualisés dernièrement et sont portés à la somme de 800 000 €. Vu la variation importante, l'opération est stoppée. Des travaux minimum seront réalisés.

#### VOIRIE / SENTIERS

##### *Chemin de la Marnaisière*

M. Dominique RAIMBAULT souhaite un empiérement partiel du chemin et est prêt à participer. Messieurs Michel Chiron et Michel Chauveau se déplaceront sur le site pour le rencontrer et étudier la demande.

##### *Chemin Chef de Bois*

M. Plumeleur Denis demande de l'empiérement pour réparer le chemin du Chef de Bois à la rivière présentant de nombreux nids de poule. Il assurera la mise en œuvre. Accord du conseil.

##### *Chemin des Ménards*

Le conseil souhaite inscrire au PDIPR la version courte du chemin des Ménards. La demande est à réaliser par la commune.

#### PERSONNEL SERVICE TECHNIQUE

M. CHUPIN Hervé, ouvrier agricole, habitant le Voide, a été recruté pour un contrat de 10 mois. Il a pris ses fonctions fin mars.

#### DIVERS

##### *Concert de l'Ecole de musique du Bocage*

L'école de musique a remercié la municipalité pour son accueil et sa disponibilité à l'occasion de son concert de printemps le 17 mars dernier à la salle des fêtes.



##### *Maine et Loire Habitat*

Une réunion technique est programmée le 29 avril pour la construction des 4 logements locatifs.

##### *Ecole François Denéchère*

La fermeture d'une classe à la rentrée scolaire prochaine est actée en raison de la baisse des effectifs.

##### *Cours de la maison de l'enfance*

L'entreprise Bouchet TP prépare le sol avant la pose de l'enrobé de couleur. Les tuteurs des arbres sont à enlever et il faudrait tailler un arbre. Le niveau du piège à eau devant le foyer des jeunes sera à adapter.



##### *Fontaine*

Actuellement la fontaine ne fonctionne plus en raison d'un problème de fuites d'eau qui engendre un coût financier important. Le conseil municipal a décidé de faire intervenir une entreprise avant remise en eau.

##### *SMAEP*

Le syndicat des eaux sera dissous au 31 décembre 2019. L'AdC est en grande partie couverte par le SMAEP Eaux de Loire. Ayant déjà la compétence, l'AdC prendra la gestion.

##### *8 mai*

Un rassemblement aux monuments aux morts est prévu à Somloire (11h), puis à La Plaine (11h30). Un vin d'honneur clôturera cette manifestation à la Plaine (préparation de la salle par les élus).

Excusés : BOUET É. CHAUVIGNÉ M. PAYELLE J. RIMBAUD C.

## AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

### *Zones humides*

La hiérarchisation des zones humides et des haies ont été présentés aux services de la Police de l'Eau (DDT) et à la Chambre d'Agriculture. Toutefois, un désaccord a porté sur les zones humides artificielles. Pour la commune, il a été relevé 178 zones humides qui représentent 61 hectares.

### *Station d'épuration*

Les travaux de la station d'épuration qui desservira les communes de LA PLAINE et SOMLOIRE devraient être engagés en 2022, pour une mise en service prévue en 2023. La station existante de LA PLAINE sera transformée en bassin de rétention.

### *Sentiers pédestres*

Le broyage des végétaux sur les sentiers pédestres a été effectué, et celui des bernes des chemins ruraux et voies communales est en cours de réalisation.



## VOIRIE / SENTIERS

### *Rue de la Gagnerie*

Il est constaté que les usagers empruntant la rue de La Gagnerie ne respectent pas les couloirs de circulation dans le virage situé à l'angle du n°11. Le conseil réfléchit à cette situation afin que chacun adopte une conduite plus sécurisante.

## BATIMENTS

Le changement des menuiseries extérieures du restaurant scolaires et de la salle paroissiale sera réalisé cet été par la société Instinct Bois. Au foyer des jeunes, les travaux d'électricité sont terminés et les travaux de peinture sont en cours.

Les vestiaires du stade seront réaménagés : des cloisons seront abattues, des portes supprimées. Des devis seront sollicités à Arnaud GIRARDEAU (plomberie), Thomas Connect (électricité), SARL Stève Marchand (maçonnerie)

## ESPACES VERTS



Les pupitres « historiques » seront installés prochainement en différents points (rue du Commerce, Place du Calvaire et rue de La Chapelle). La commission projette la réalisation éventuelle d'une allée Place du Calvaire.

## DIVERS

### *Comité des Fêtes*

Malgré la recherche de nouveaux bénévoles, Armand FONTENEAU responsable du Comité des Fêtes envisage la dissolution du Comité des Fêtes. Le conseil prend note de sa position, et suggère de préparer un article pour le prochain bulletin municipal.

### *Cérémonie du 8 mai*

Monsieur le maire remercie les membres du conseil qui ont œuvré au bon déroulement de la cérémonie.

### *Familles Rurales*

Une rencontre est programmée avec Familles Rurales qui présentera son projet « Passerelle » qui s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 13 ans.



Excusés : BOUET É. RIMBAUD C. SOURISSE S. CHARRON X. JADEAU D.

### PROJET « PASSERELLE » PRÉSENTÉ PAR FAMILLES RURALES

Les responsables de Familles Rurales accompagnés de Nelly ROUSSEAU (directrice du CLSH et des centres petites vacances) et des jeunes âgés de 11 à 13 ans ont rencontré Monsieur le Maire et Sylvie BARBAULT pour présenter le projet « passerelle ». Vingt et un jeunes sont inscrits pour lesquels il n'existait pas d'encadrement, ni activités organisées entre le CLSH et le foyer des jeunes. Le foyer des jeunes ayant cessé ses activités, le bâtiment du foyer leur sera mis à la disposition et la décoration sera laissée à l'initiative des jeunes. L'inauguration pourrait être envisagée en septembre ou octobre prochain. Des actions ponctuelles (vente de viennoiseries, lavage de voitures, ...) financeront les sorties.

### OGEC

En partenariat avec l'UDOGEC, l'OGEC de l'école François Denéchère a réalisé une projection financière en raison de dépenses liées à la mise aux normes et obligations de plus en plus nombreuses. L'OGEC sollicite une augmentation du forfait du contrat d'association. Le forfait sera porté à 73 000 euros en 2020.

Pour information, le rythme scolaire de 4 jours et demi est reconduit l'an prochain.



### RESTAURANT SCOLAIRE

Nelly ROUSSEAU ne souhaite pas poursuivre son activité au restaurant scolaire, par conséquent un poste est à pourvoir à partir du 2 septembre prochain à raison de 2.50 heures par jour de cantine.

Le 20 juin, le CAUE proposera aux élus et aux agents la visite de restaurants scolaires réalisés récemment.

### AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

#### *Station d'épuration*

Le curage des bassins devrait intervenir en juillet prochain, l'entretien paysager se fera au rythme de deux passages par an.

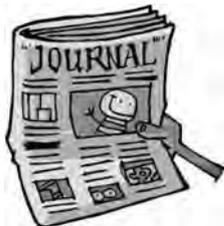
#### *Sentiers de randonnées*

L'Association ÉCLAIRCIE interviendra sur les portions non mécanisables au cours de la première quinzaine de juin.

### DIVERS

#### *Lotissement « Village les Tilleuls »*

Le début des travaux de construction des locatifs « Vivre son Age » est fixé semaine 25.



#### *Bulletin municipal*

La distribution interviendra en juillet et la commission a retenu le thème de « l'École ».

#### *Acquisitions matériels*

Le tracteur Kubota est livré, il est demandé un devis pour l'achat d'une débroussailleuse et taille-haie.

Prochaines réunions : le 2 juillet et 4 septembre 2019



Le Tanter Félix

**Maréchal-Ferrant**

06.03.94.05.57

La Plaine (49)  
Entre Angers, Nantes,  
Saumur, Bressuire



Besoin d'aide ? J'arrive !

Entretien du domicile  
Aide aux repas  
Garde d'enfants  
Dame de compagnie

Lamotte Clémence  
Chèque Emploi Service ( producteur des impôts )  
06.10.05.03.72

# BOULANGERIE PÂTISSERIE ÉPICERIE

Grand choix de pâtisseries

Pièces montées

Viennoiseries

Chocolats maison

Baguette tradition  
issu d'une farine labellisée

Pains spéciaux

**Nouveau service : SANDWICH**



**Stéphane et Muriel LUCAS**

63 bis rue du Commerce

☎ 02 41 55 92 59

*Fermé le lundi*



BOUANGER  
AUTHENTIQUE

## ACR

Dominique RETAILLEAU

Cloisons sèches neuf et  
rénovation

■  
Plafond acoustique

■  
Étanchéité à l'air (aérobloc et  
membrane)



40 bis, rue Mabilais  
49310 ST HILAIRE DU BOIS  
Tél : 02 41 75 87 81  
Fax : 02 41 56 17 67  
Mail : acr-acrm@orange.fr

## THOMAS CONNECT

- ÉLECTRICITÉ
- DOMOTIQUE
- PHOTOVOLTAÏQUE



Thomas connect

**Julien THOMAS**

4, rue de la Nouette - 49360 LA PLAINE

Tél. : 06 12 89 91 78

contact@thomasconnect.fr

## BARANGER-UZUREAU

2 bis place Maupassant - VIHIERS  
49310 LYS HAUT LAYON



☎ 02 41 56 10 55



Dépliant Affiche  
Catalogue  
Banderoles Plaquette  
Logo Mailing  
Enseigne  
Véhicule Totem  
Carte de visite



## Vague d'idées

Agence de com' & Atelier de l'enseigne

ZA St Joseph - rue de la becquetterie  
49360 MAULÉVRIER

Tél. : 02 41 62 65 74 • Fax : 02 41 64 12 78

[www.vaguedidees.fr](http://www.vaguedidees.fr)

# Horaires & dates



Mairie

## HORAIRES

**Du lundi au vendredi :**  
de 8 h à 12 h et de 13 h30 à 17 h  
sauf vendredi ouverture à 14 h  
**et le samedi :**  
de 8 h à 11 h

Tél. 02 41 55 92 43  
Fax : 02 41 55 32 09

Rue du Bocage - 49360 LA PLAINE

E-mail : [mairie.la.plaine@wanadoo.fr](mailto:mairie.la.plaine@wanadoo.fr)  
Site : [www.laplane.mairie49.fr](http://www.laplane.mairie49.fr)

## PERMANENCES

**Mr le Maire :** le mercredi de 10 h à 12 h et le samedi de 10 h à 12 h

**Mmes et Mrs les Adjointes :** sur rendez-vous

2019 - N° 11

DÉCHETTERIE

*Horaires d'ouverture :*

le samedi de 8h30 à 12 h  
le lundi de 10h00 à 12 h

LA FONTAINE AUX LIVRES  
BIBLIOTHEQUE

**Lundi** de 18h à 19h

**Mercredi** de 11h à 12h

**Judi** de 16h à 17h

**Vendredi** de 18h à 19h

**Samedi** de 10h30 à 12h30

**GRATUITÉ TOTALE**

AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

Du lundi au vendredi :  
13h30 à 17h00  
sauf vendredi ouverture à 14 h  
*Levée du courrier : 15h45*

Et le samedi :  
9h à 11h  
*Levée du courrier :*  
*11h30*



CABINET  
INFIRMIER

Mme LANDREAU Nathalie  
Mme RAMBAUD Laurence  
6 rue Jeanne d'Arc à La Plaine  
Tél. 02 41 46 30 13

ORDURES  
MENAGERES

## SERVICE GESTION DES DÉCHETS

Agglomération du Choletais  
46 avenue Gambetta - 49360 CHOLET



La collecte est réalisée le **MERCREDI** en agglomération et en campagne, les semaines paires. Pour les jours fériés, le jour de la collecte est décalé d'une journée à partir du jour férié jusqu'au samedi qui suit.

Seuls les bacs distribués seront collectés. Tous sacs déposés à côté ou sur le bac ne seront pas ramassés.

L'Agglomération du Choletais est propriétaire des bacs et en assure les réparations, ainsi que les dotations. Pour des soucis de bac, contacter le 0 800 97 49 49 (n° vert, gratuit depuis un fixe).

**RELAIS PAROISSIAL  
DE LA PLAINE**

**Correspondant principal :**  
Contacter presbytère de Vihiers

**Correspondant conseil économique :**  
Louis-Marie PAPAIN

**Correspondant pastorale de la santé**  
(visite aux personnes âgées,  
porter la communion) : ...

**Correspondant animation chants :**  
Marie-Louise CASSIN



**Responsables église**  
(ouverture & fermeture) :  
Louis-Marie FROGER - Louis LÉPINE

**Correspondant accompagnement  
famille en deuil :**  
Marie-Françoise GUÉRID  
Marie-Louise CASSIN - Irène PINEAU  
Marie-Thérèse COUSSEAU

**Responsable entretien église :**  
Yvette FROGER

**Responsable feuilles lecteurs :**  
Mauricette HUMEAU

**PAROISSE SAINT JOUIN  
EN VIHIERSOIS**

**Roger LETHEUILLE, Abbé**

- Maison paroissiale :  
11 rue du Champ de Foire des Champs  
VIHIERS - 49310 LYS AU LAYON  
Tél. 02 41 75 80 90  
paroisse.sainthilaireenvihiersois@orange.fr  
Tél. pour décès : 06 41 52 37 51
- Permanences à la cure :  
2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi de 9h30 à 10h30
- Messe du Dimanche :  
1<sup>er</sup> dimanche des mois d'août, octobre  
et décembre à La Plaine à 11 h


**CORRESPONDANTES  
DE PRESSE LOCALE**

**Mme PALACIO Laurence**  
Le Courrier de l'Ouest  
tél. 06 10 03 39 39

**Mme CHAUVEAU Anne**  
Ouest France  
tél. 02 41 55 47 61

**APPLICATION DU DROIT  
DU SOL (ADS)**

**INSTRUCTIONS DES AUTORISATIONS ET  
ACTES RELATIFS À L'APPLICATION  
DU DROIT DU SOL**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'instruction des permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme est confiée au service commun ADS de l'Agglomération du Choletais.

Les dépôts des dossiers sont toujours en mairie.

## Permanences (en dehors du centre social)

**TRESORERIE  
CHOLET MUNICIPALE**

Centre des Finances Publiques  
42 rue du Planty - BP 92123  
49327 CHOLET cedex

Tél. 02.41.71.97.00

Lundi, mercredi, vendredi  
de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h  
Mardi, jeudi de 8h30 à 12h

**PRÉSENCE  
BOC'ÂGE**

**Mme CHUPIN Justine**

14 rue des Tulpiers  
49360 LA PLAINE

Tél. 06.07.08.96.62  
presenceboc-age@orange.fr

du mardi au jeudi

**CONSEILLÈRE  
EN ECONOMIE SOCIALE  
& FAMILIALE MSA**

**Mme BATARDIERE**

Permanence téléphonique  
le mardi de 9h30 à 12h30

Tél. 02.41.59.11.10

**ANTENNE MSA  
MAUGES CHOLETAIS**

4 rue Michel Rabouan  
49600 BEAUPREAU

Tél. 02.41.75.58.70

**CONCILIATEUR**

**M. GRIMAUD Joseph**

RDV à prendre auprès de  
la mairie de Vihiers

Tél. 02 41 75 58 00

**CONSEILLERS  
DÉPARTEMENTAUX**

**M. CHAVASSIEUX Jean-Pierre  
Mme DUBOIS-BESSON Myriam**

Mairie de Maulévrier  
49360 MAULÉVRIER

Le samedi matin  
Prendre rendez-vous

Tél. 02 41 55 00 29



**DÉPUTÉ**

**Mme SAINT PAUL Laëtitia**

- Permanences non communiquées à ce jour.
- E-mail : laetitia.saint-paul@assemblee-nationale.fr



**MISSION LOCALE DU CHOLETAIS****Tél : 02 41 49 81 00**

48 rue des Bons Enfants - CHOLET

Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, à la recherche d'un emploi et/ou d'une formation

Permanence à Yzernay, 3 rue du Souvenir, sur RDV  
au centre médico-social

mercredi, vendredi

8h45 à 12h30 et 13h30 à 16h30

**RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES****Tél : 06 70 09 50 32**15 place du pré de la Halle - MAULÉVRIER  
rambocage@agglo-choletais.fr

Lieu d'informations, de conseils et d'animations ayant pour objectif principal la qualité de l'accueil de l'enfant

Accueil physique et téléphonique  
Matinées récréatives à La Plainelundi, mardi, jeudi, vendredi  
mardi

9h30 - 11h30

**MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS****Tél : 02 41 46 20 00**26 avenue Maudet  
49321 CHOLET  
aio.cholet@maine-et-loire.fr

Les Maisons départementales des solidarités regroupent sur un même lieu les services d'action sociale et médico-sociale du département, avec une double vocation

: la prévention des difficultés individuelles et familiales ainsi que l'insertion des personnes en difficultés sociales.

du lundi au vendredi

ouvert tous les jours\*

avec ou sans RDV

(\*pas d'AIO le jeudi matin)

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

(période scolaire)

Assistants sociaux, puéricultrice, consultation PMI, sage-femme, éducateurs...

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

(hors période scolaire)

**CENTRE SOCIOCULTUREL "LE COIN DE LA RUE"****Tél : 02 41 75 42 70**

Maison des services publics

Accueil du lundi au vendredi

2 rue du Comte de Champagne - VIHIER - LYS HAUT LAYON

accueil@esc-lecoindelarue.fr

<http://www.esc-lecoindelarue.fr>**9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30**

CAF de Maine-et-Loire - Technicien conseil

tous les lundis

uniquement sur rendez-vous

au 0810 25 49 30 ou sur caf.fr

Travailleur Social CAF de Maine-et-Loire  
Mme Jocelyne COULOTle mercredi et vendredi  
(les matins)

uniquement sur rendez-vous

au 02 41 71 71 39

M.S.A. (remboursements, retraites...)

uniquement sur rendez-vous

au 02 41 31 75 75

F.N.A.T.H.

1<sup>er</sup> mercredi

10h30 - 11h30

Assistante Sociale CARSAT (assurance maladie)

2 fois par mois

sur rendez-vous au 02 41 46 26 44

CARSAT - Suivi de dossiers (retraite vieillesse)

uniquement sur rendez-vous

au 39 60 ou 09 71 10 39 60

Profession sport et loisirs

4<sup>ème</sup> mardi

sur rendez-vous au 02 41 79 49 89

Permanence numérique  
Mme Claudine Hoyer

Les mercredis matin, une intervenante est présente pour vous aider dans l'utilisation de vos téléphones portables, tablettes, ordinateurs...

Renseignements au 02 41 75 42 70

Défense du consommateur (Familles Rurales)

uniquement sur rendez-vous au 02 41 18 20 00

**C.P.A.M. (Sécurité Sociale)****Tél : 36 46 ou ameli.fr**

Permanence le lundi matin, uniquement sur rendez-vous

9h30 - 12h00

**INITIATIVES EMPLOIS - INTER' EMPLOI LAYON SAUMUROIS****Tél : 02 41 56 11 13**

Accueils liés à la mise à disposition de personnel

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
mercredi

14h00 - 17h00

9h00 - 12h00

**ESPACE EMPLOI**

Tout public (demandeurs d'emploi, salariés, employeurs) pour toute question liée à l'emploi

lundi, mardi, jeudi, vendredi

9h00 - 12h

**OFFRES D'EMPLOI DU POLE EMPLOI**

Consultation libre sur Internet

tous les matins de 9h00 à 12h00 et sur les temps d'ouverture de l'Espace Emploi

Un classeur des offres d'emploi proches de Vihiers, régulièrement mis à jour, est à votre disposition.

**MAISON DE SERVICES AU PUBLIC****Tél : 02 41 75 42 70**

Accueil tout public pour vous aider dans vos démarches administratives concernant les services CAF, CPAM, MSA, FNATH, CARSAT...

lundi

9h00 - 12h30 / 14h - 17h30

mardi

9h00 - 12h30

Possibilité de prendre rendez-vous

mercredi

9h00 - 12h30 / 14h - 17h

jeudi

14h00 - 17h30

vendredi

9h00 - 12h30

# SARL Steve Marchand

*Maçonnerie . Couverture*

- ▶ Construction
- ▶ Rénovation de bâti ancien
- ▶ Couvertures tuiles
- ▶ Enduits neufs et traditionnels
- ▶ Entretien divers

Zone de  
La Promenade

49360 La Plaine

**06 64 94 70 35**

[steve.marchand@orange.fr](mailto:steve.marchand@orange.fr)



**Eva Audigane-Dufort**  
La Petite Saunerie  
49 360 LA PLAINE  
Tél: 02 41 55 96 12  
Port: 06 81 12 81 28

**CENTRE CANIN DE LA PETITE SAUNERIE**  
Pension chiens-chats et vente de croquettes  
[lacroixdata1@ymail.com](mailto:lacroixdata1@ymail.com)  
<http://lacroixdata1.chiens-de-france.com>



**PEINTURE  
DÉCORATION INTÉRIEURE  
RAVALEMENT FAÇADE**

**SARL AYRAULT-TESTARD**  
4 square de la Haute Folie  
49360 MAULÉVRIER

 **02.41.55.42.09. / 02.41.49.01.16.**



**FABRICANT FRANÇAIS**  
de portails, portillons & clôtures  
en PVC & Alu SUR MESURE !



Z.A. La Promenade 49360 LA PLAINE - ☎ 02 41 55 54 34

[www.jerrel.fr](http://www.jerrel.fr)



# Agenda :

- **4 août :**  
concours de gros palets organisés par les Palets de ma maison du Bois
- **28 août :**  
pêche aux poissons chats, base de Nongile, organisée par la Bourriche Plaine
- **1<sup>er</sup> septembre :**  
randonnée pédestre organisée par Familles Rurales
- **15 septembre :**  
concours de gros palets organisés par les Palets de ma maison du Bois
- **27 septembre :**  
concours de belote, salle des fêtes, organisé par l'ADMR des Bois d'Anjou
- **18 octobre :**  
assemblée générale de Familles Rurales La Plaine,  
Ogec et Apel de l'école François Denéchère
- **22 novembre :**  
soirée poulet basquaise organisée par le Tennis club plainais, CSSP Basket  
et SomloirYzernay Cerqueux Plaine Foot
- **20 décembre :**  
marché de Noël organisé par l'Apel, école François Denéchère
- **27 décembre :**  
tournoi de foot en salle organisé par SomloirYzernay Cerqueux Plaine Foot

## » La Plaine

Mairie - Rue Bocage

**02 41 55 92 43**

[mairie.la.plaine@wanadoo.fr](mailto:mairie.la.plaine@wanadoo.fr)

[www.laplaaine.mairie49.fr](http://www.laplaaine.mairie49.fr)

